

Paris, le 20 février 2024
N°1558

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture de l'appel à candidatures pour la promotion 2024 du French Tech Next40/120 : un accompagnement privilégié pour les entreprises innovantes à plus fort potentiel !

L'appel à candidatures de la promotion 2024 du programme d'accompagnement French Tech Next40/120 est ouvert ! Ce programme de la Mission French Tech vise à accompagner les entreprises les plus prometteuses dans leur développement économique, avec la mise à disposition d'un chargé d'affaires et l'accès à des opportunités privilégiées. Suite aux recommandations du *French Tech Finance Partners*, les critères de sélection ont été partiellement modifiés afin de tenir compte de la montée en maturité de l'écosystème Tech, de s'adapter au nouveau contexte de financement et de rendre le programme plus accessible aux différents modèles d'innovation. La sélection des French Tech Next40/120 se fera à répartition égale entre un critère de la croissance du chiffre d'affaires et un critère de levées de fonds. L'admission automatique des licornes est supprimée.

Lancé en 2019, le programme French Tech Next40/120 accompagne chaque année les 120 meilleures start-up françaises en capacité de devenir les leaders technologiques mondiaux de demain. Véritable moteur économique, technologique et industriel pour la France, ces entreprises, de maturité avancée, sont en capacité de déployer des solutions innovantes à travers le monde comme Mirakl (lauréat 2023) ou des usines à grande échelle comme Verkor (lauréat 2023), et de continuer à créer des emplois en France et à l'international. **Il est dans le cœur d'activité de la Mission French de les accompagner au quotidien par l'intermédiaire de start-up managers dédiés, de les mettre en relation avec les services de l'État, de les intégrer dans la diplomatie économique et de créer des moments de rencontres entre entrepreneurs.** Cet accompagnement exceptionnel permet également aux entrepreneuses et entrepreneurs d'assister à des événements de très haut niveau comme le Forum Économique Mondial à Davos ou la Rencontre des Entrepreneurs de France.

A l'heure d'une montée en maturité de l'écosystème et d'une évolution du contexte de financement, les critères économiques ont évolué pour **réserver autant de places aux start-up avec les revenus les plus importants (60) qu'à celles aux levées de fonds les plus importantes (60) :**

- Pour le volet « **croissance du chiffre d'affaires** » qui témoigne de l'engouement des clients pour les solutions de ces start-up : avoir réalisé au moins 100 millions d'euros de chiffres d'affaires net lors du dernier exercice, et au moins 15% de croissance annuelle sur 3 ans pour le Next40 (les 20 premières places). 40 places supplémentaires (*sélection French Tech 120*) seront attribuées aux entreprises ayant au moins 10 millions d'euros de chiffre d'affaires et 15% de croissance annuelle en moyenne sur 3 ans. Pour les entreprises répondant à ce dernier critère, la sélection se fera par ordre décroissant de chiffre d'affaires ;

- Pour le volet « **levées de fonds** » qui témoigne de la confiance des investisseurs, notamment pour les entreprises d'innovation de rupture pour lesquelles les cycles de commercialisation sont plus longs : avoir les plus importants cumuls de levées effectuées entre janvier 2021 et avril 2024 pour le Next40 (les 20 premières places). Les 40 places supplémentaires (*sélection French Tech 120*) seront attribuées aux entreprises avec le cumul de levées de fonds effectuées en janvier 2021 et avril 2024 le plus important (par cumul de levées décroissant).

Les entreprises sélectionnées devront aussi respecter des **engagements environnementaux et sociétaux pour garantir leur éligibilité** et devront fournir :

- une attestation de réalisation de bilan carbone entre 2021 et 2024 (ou un devis témoignant de la démarche entreprise) ;
- leur index d'égalité professionnelle avec un score d'au moins 75 (ou présenter un plan d'actions pour atteindre ce score de 75 le cas échéant).

Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : *« Depuis sa création, la Mission French Tech est au cœur de la politique d'accompagnement par l'Etat des startups françaises les plus prometteuses. Grâce à ses programmes (Next40/120), elle identifie et aide les licornes de demain, créatrices d'emplois et d'innovation. Nul doute que cette nouvelle promotion mettra encore à l'honneur les plus belles réussites industrielles et numériques de l'écosystème français. »*

Marina Ferrari, Secrétaire d'État chargée du Numérique : *« En 10 années d'existence, l'accompagnement du gouvernement français a permis de soutenir et d'accompagner le développement de leaders technologiques mondiaux. Il nous faut conserver cette avance : les futurs lauréats du French Tech Next40/120 y contribueront et nous leur donnerons les moyens de leurs ambitions avec la Mission French Tech. »*

Clara Chappaz, Directrice de la Mission French Tech : *« Le programme French Tech Next40/120 est une opportunité exceptionnelle pour les start-up qui le rejoignent. Grâce aux équipes de la Mission French Tech qui les accompagnent au quotidien dans leurs problématiques (administrative, économique, de visibilité), les start-up peuvent se concentrer sur la recherche et le développement de leurs innovations. »*

Aurélien de Meaux, CEO Electra, membre du French Tech Next40 : *« Nous sommes très fiers de faire partie du French Tech Next40, c'est un marqueur de confiance fort des pouvoirs publics au plus haut sommet de l'État et une belle mise en lumière de notre écosystème GreenTech. C'est aussi une belle force de frappe qui est mise à notre disposition. Au travers de l'accompagnement de la Mission French Tech, dans le cadre de ce programme, nous avons pu bénéficier de rencontres avec des décideurs de haut-niveau et d'un accompagnement personnel dans nos démarches avec les administrations, comme par exemple, l'attribution du French Tech Visa. »*

A propos de la Mission French Tech : La Mission French Tech est la mission de l'État chargée de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-up françaises, en France et à l'international. Rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, elle fédère et anime l'écosystème de la French Tech avec un réseau de 17 Capitales et 98 Communautés French Tech labellisées, en France et à l'international. Elle accompagne également des start-up en facilitant leurs interactions avec l'administration via un réseau de plus de 60 Correspondants French Tech. La Mission French Tech accompagne les start-up les plus matures à travers le programme Next40/120, mais également des start-up positionnées sur des secteurs identifiés comme stratégiques dans le cadre de France 2030 avec le programme French Tech 2030. À travers les programmes French Tech Tremplin et French Tech Rise, la Mission French Tech permet à des personnes éloignées de l'entrepreneuriat de créer leur start-up, contribue à réduire les inégalités d'accès au financement dans les territoires à valoriser les écosystèmes French Tech partout en France. Enfin, pour soutenir le développement d'une offre technologique compétitive et performante, la Mission French Tech a mis en place le programme « Je choisis La French Tech » qui vise à faciliter le recours aux solutions des start-up par les institutions publiques et les entreprises.

Contact presse du cabinet de Marina Ferrari : presse.senum@numerique.gouv.fr

Contact presse Mission French Tech : ft.presse@finances.gouv.fr